

LE PETIT JOURNAL DE BOURG DU BOST

Bulletin d'informations locales

Rendez-vous de l'été :

- samedi 27 juin : concert à l'église
« *The Voices of Hope* »
- dimanche 9 août : Fête de la Soupe
- samedi 15 août : Pétanque

N° 51 - Juin 2015



Thérèse Morillère entourée de Claude Faguet et
Tierry Décima lors de la plantation du Mai en 2014.

Sommaire

2. Thérèse Morillère
3. Le mot du Maire
4. A message from the Mayor
5. Vie municipale
9. Etat civil, faits divers
11. Concert à l'église
12. Vie associative
15. Quels papiers garder?
16. Annonces

THERESE MORILLERE nous a quittés. Conseillère municipale depuis 2014, maire de Bourg du Bost de 1995 à 2001, Thérèse participait à la rédaction de ce journal depuis sa création. Ce numéro lui est dédié. Nous l'espérons à son image : chaleureux, solidaire et utile.

Le Comité de Rédaction de ce numéro : Lydie & Didier Clochard, Bernard Gouny, Jacqueline Le Breton, Jean Le Gall, Philippe Perrin, Rosemary Vose.

Hommage de Bourg du Bost à Thérèse Morillère.



A Thérèse

*Eternel féminin malgré les ans haineux
Vous gardiez la douceur tout au fond de vos yeux
Ce sourire vous donnait une vraie majesté
Faisant aux rides du temps survivre la beauté.*

*Aujourd'hui le malheur hante notre maison
La mort vient de faucher soixante dix sept moissons
Plus de rires désormais les larmes intarissables
Inondent tant de joues d'amis inconsolables
On vous a tant aimé que nos cœurs douloureux
Voudraient cesser de battre pour vous rejoindre aux
cieux.*

*Vivons ce dernier jour encore à vos côtés
Ecoutez nos prières vers Dieu sollicité
Ce moment qui s'envole et ne reviendra pas
Sera un peu de temps dérobé au trépas.*

*Vous rejoindrez bientôt au grand jardin là-bas
Toutes ces pauvres victimes du fatal combat
Mais votre âme déjà avec Dieu est au ciel
Dans la joie, le bonheur et la vie éternelle.*

8 mai 2015
Jean LE GALL

Thérèse Morillère, a rejoint sa dernière demeure le 8 mai 2015.

Ce journal, auquel elle participait depuis de nombreuses années, se fait l'écho de ce qu'était cette femme exceptionnelle.

En effet, d'une certaine manière, elle est présente dans tous les sujets : vie de la commune, citoyenneté, vie associative, partage, solidarité, attachement au patrimoine.

Ci-dessous deux textes lus lors de ses obsèques le 8 mai à l'église de Bourg du Bost.

Thérèse MORILLERE nous a quittés.

Née le 20 Août 1937, Thérèse qui n'a cessé de travailler, d'élever ses enfants et de s'investir tant au niveau des associations qu'au niveau de la vie et de la gestion de sa commune, nous a quittés le 6 Mai 2015.

Le 8 Mai 2015, l'église de Bourg du Bost, qui lui était si chère et pour laquelle elle a tant œuvré, était bien trop petite pour accueillir toute sa famille et ses amis venus lui rendre un dernier hommage.

Maire de la commune pendant 6 ans, puis conseillère municipale encore en exercice, elle n'a abandonné ses activités qu'épuisée par sa terrible maladie, mais n'a jamais cessé de s'intéresser à la vie et au développement de Bourg du Bost.

Sache, Thérèse, que nous ne t'oublierons pas, et que nous avons bien entendu ton message invitant toute la population à s'investir pour la vie de la commune qui t'était si chère.

Nous présentons toutes nos condoléances à Jean, qui t'a accompagnée au quotidien dans cette terrible épreuve, à ses enfants et toute sa famille.

Nous te disons « Au Revoir Thérèse », mais surtout Merci.

Tierry Décima

Le Mot du Maire

CHERS AMIES, CHERS AMIS

C'est tout d'abord une grande tristesse qui m'habite au moment de réaliser ce « mot du Maire ».

Cinq de nos concitoyens nous ont quittés depuis ce début d'année, et j'ai une pensée émue pour eux.

Sans faire de distinction, je suis doublement touché par la disparition de Thérèse, qui était Conseillère Municipale, et qui ne nous apportera plus sa sagesse et sa connaissance de notre si chère commune.

Mais la vie continue, et ces cinq nouvelles étoiles nous guideront pour l'avenir.

En ce qui concerne la vie communale, et après les travaux de réparation de l'Eglise, les projets en cours sont toujours d'actualité, et les travaux du columbarium devraient enfin débuter, dès signature de l'achat des terrains chez le notaire.

A noter que grâce à l'implication sans faille de notre adjoint en charge de la voirie, le suivi et la réparation de l'ensemble des routes de notre commune sont maintenant terminés.

La rénovation des lavoirs est toujours programmée pour cette fin d'année, et l'étude pour réaliser les toilettes publiques est en cours, ainsi que les demandes de subventions.

Une étude est également en cours pour connaître l'opportunité de réhabiliter l'ancienne boulangerie, étude réalisée par l'ATD du Conseil Général.



Pour la partie budgétaire de la commune, j'ai présenté au Conseil Municipal un budget basé sur le maintien des taxes locales, pour ne pas augmenter les taux de notre imposition communale, qui a été voté à l'unanimité. Je me suis également battu avec certains Maires de la Communauté de Communes pour qu'un budget sans augmentation de taux d'imposition soit présenté, ce qui nous a permis de ne pas augmenter les impôts à ce niveau également.

Toutefois, il faut mettre en parallèle le désengagement de l'état envers nos communes, qui se traduit par la baisse significative des dotations, ce qui nous pénalise sur nos recettes, mais je tiens à conserver les projets en cours, même si cela se traduira par des économies sur certains postes.

Pour cela j'aurai besoin de l'aide de tous, et j'espère que nous n'aurons plus à faire face à des dépenses supplémentaires liées à des actes de vandalismes gratuits.

Avec l'été qui est maintenant parmi nous, je vous souhaite d'excellentes vacances et surtout de passer de bons moments ensemble en participant nombreuses et nombreux aux animations proposées par nos associations, qui se battent pour faire vivre notre village.

Thierry Décima

*A message from the Mayor

DEAR FRIENDS

It is with great sadness that I write this "mot du Maire ».

Since the beginning of the year five of our residents have been taken from us, and their loss has deeply saddened me.

I am particularly affected by the passing of Therese, who was Conseillere Municipale, and whose wisdom and close knowledge of our dear community is a great loss to us all.

But life goes on, and those five new stars will be our guides for the future.

To matters concerning the life of the village. The repairs to the church have been completed. Our other projects are ongoing, work on the columbarium will start once we have obtained all the signatures necessary for the purchase of the land and can then pass these on to the Notaire.

We have to thank the official in charge of roadworks for his unfailing perseverance in the completion of the work done to our village roads.

The restoration of the two lavoirs (wash houses) is still due to start at the end of this year. A study of the feasibility of constructing a public toilet continues, as well as the demands for a grant.

We are also looking into the possibility of restoring the old bakery, this study is being carried out by the ATD of the Conseil General.



Regarding the budget for the Commune. I presented the Conseil Municipal with a budget based on maintaining the existing level of our local taxes, for which I had received an unanimous vote. In this I was supported by several other Mayors from the Community of Communes, also requesting there be no increase in the taxes, resulting in the level of local taxes being maintained.

However, we need to take into consideration the reduction of help now offered to us by the State, which translates into a significant reduction in contributions, penalising our income. But I intend to persevere with our present projects, even if this means certain economies in other areas.

To do this I will need everybody's help, and I hope that we will never again have to come face to face with the unnecessary expenses caused by wilful acts of vandalism.

Summer is now with us. I wish you all an excellent holiday and above all hope that we will spend many happy moments together enjoying the various events organised by our committees, who work so hard to bring life to our village.

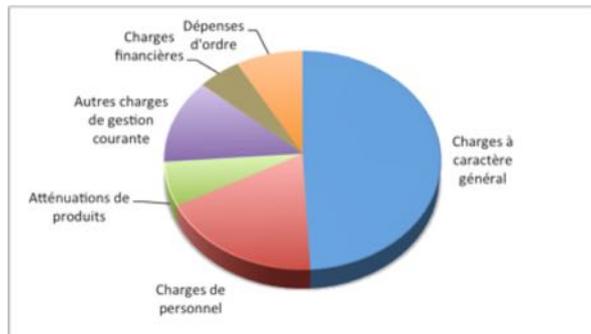
Tierry Décima

* Traduction Rosemary Vose

Informations Municipales

Répartition du budget primitif Commune

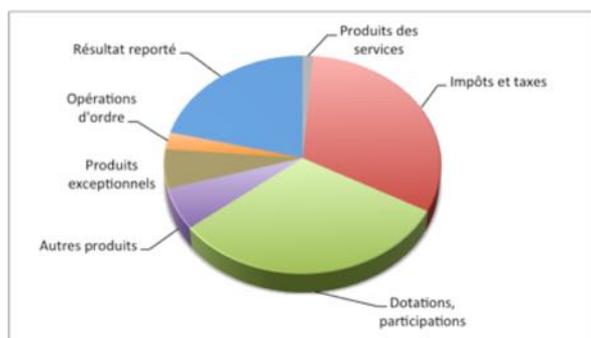
Fonctionnement Dépenses



Charges à caractère général	96 157,00 €	49,15%
Charges de personnel	35 429,00 €	18,11%
Atténuations de produits	12 812,00 €	6,55%
Autres charges de gestion courante	24 735,00 €	12,64%
Charges financières	10 276,00 €	5,25%
Dépenses d'ordre	16 222,00 €	8,29%
Total	195 631,00 €	100%

Le budget fonctionnement dépenses est stable par rapport à l'année 2014. A noter toutefois une légère diminution des charges de personnel (5,6 %).

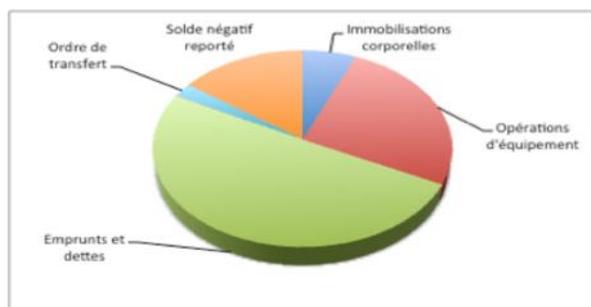
Fonctionnement Recettes



Produits des services	2 500,00 €	1,28%
Impôts et taxes	61 886,00 €	31,63%
Dotations, participations	61 506,00 €	31,44%
Autres produits	12 000,38 €	6,13%
Produits exceptionnels	11 400,00 €	5,83%
Opérations d'ordre	5 000,00 €	2,56%
Résultat reporté	41 338,62 €	21,13%
Total	195 631,00 €	100%

Le budget fonctionnement recettes est en diminution sur les postes impôts et taxes (-9 %) et Dotations (-3,5%)

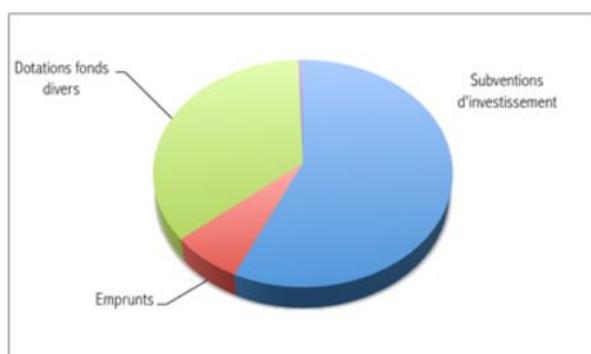
Investissement Dépenses



Immobilisations corporelles	14 332,00 €	6,32%
Opérations d'équipement	59 000,00 €	26,00%
Emprunts et dettes	114 377,00 €	50,41%
Dépenses imprévues	324,48 €	0,14%
Ordre de transfert	5 000,00 €	2,20%
Solde négatif reporté	33 878,52 €	14,93%
Total	226 912,00 €	100,00%

Les principales dépenses d'investissement concernent la fin du financement de l'aménagement de la traversée du bourg.

Investissement Recettes

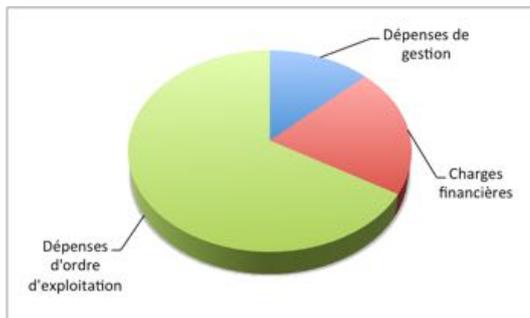


Subventions d'investissement	129 158,00 €	56,92%
Emprunts	16 000,00 €	7,05%
Dotations fonds divers	80 482,00 €	35,47%
Dépôts, Ordre de transfert	1 272,00 €	0,56%
Total	226 912,00 €	100%

Les principales recettes d'investissement concernent les subventions reçues pour le financement de l'aménagement de la traversée du bourg.

Répartition du budget primitif Assainissement

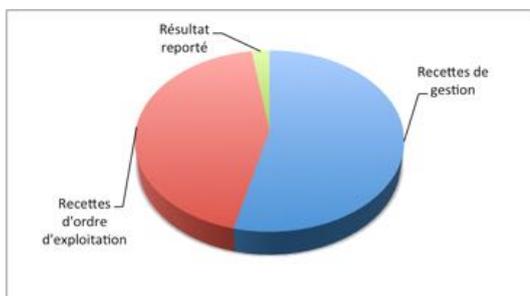
Exploitation Dépenses



Dépenses de gestion	3 503,47 €	12,87%
Charges financières	5 624,00 €	20,66%
Dépenses d'ordre d'exploitation	18 094,53 €	66,47%
Total	27 222,00 €	100%

Le budget d'exploitation dépenses est stable par rapport à l'année 2014.

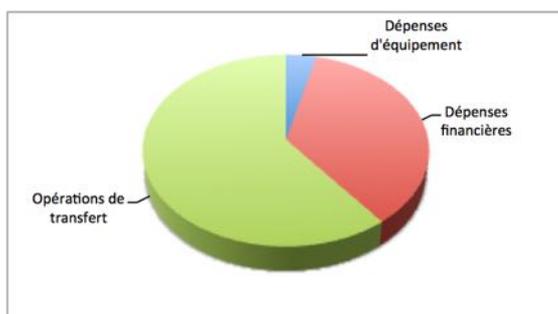
Exploitation Recettes



Recettes de gestion	14 650,79 €	53,82%
Recettes d'ordre d'exploitation	11 924,00 €	43,80%
Résultat reporté	647,21 €	2,38%
Total	27 222,00 €	100%

Le budget d'exploitation recettes est en progression par rapport à l'année 2014 (+14,7%).

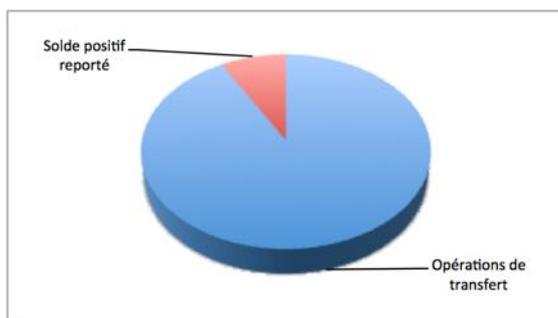
Investissement Dépenses



Dépenses d'équipement	763,00 €	3,87%
Dépenses financières	7 022,00 €	35,63%
Opérations de transfert	11 924,00 €	60,50%
Total	19 709,00 €	100%

Le budget d'investissement dépenses est stable par rapport à l'année 2014.

Investissement Recettes



Opérations de transfert	18 094,53 €	91,81%
Solde positif reporté	1 614,47 €	8,19%
Total	19 709,00 €	100%

Le budget d'investissement recettes est stable par rapport à l'année 2014.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015

Comme chaque année, le Conseil Municipal a voté les taux d'imposition des taxes directes locales. Comme l'an passé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a choisi de ne pas augmenter la pression fiscale locale, et donc de maintenir les taux d'imposition des taxes pour l'année 2015 au même niveau qu'en 2014, soit :

- 10,94 % pour la taxe d'habitation pour un produit attendu de 26 858,00 €
- 8,9 % pour la taxe foncière (bâti) pour un produit attendu de 14 133,00 €
- 42,83 % pour la taxe foncière (non bâti) pour un produit attendu de 9 765 €

Pour 2015, le produit fiscal total attendu est donc de : 50 756,00 €

70ème anniversaire du 8 mai 1945



2015 étant l'année de la célébration du 70^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale et de la victoire contre le nazisme, ce 8 mai 2015 nous étions nombreux à rendre hommage aux victimes issues du village.

Tiery Décima a fait lecture du discours officiel. Après avoir déposé la gerbe du souvenir confectionnée avec les fleurs de nos jardins, c'est la chanson de J.J. Goldman « Comme toi » qui a été lue au cimetière.



Les plus anciens de Bourg du Bost se souviennent de ce jour du 8 mai 1945... Il y a 70 ans.

Ils étaient enfants ou jeunes adultes mais tous se rappellent en premier lieu des cloches de l'église qui ont sonné toute la journée, sans discontinuer.

« *La guerre est finie!* », la nouvelle s'est répandue grâce à la radio, de ville en village, comme une trainée de poudre. Même si la victoire était attendue et probable depuis plusieurs semaines (les Allemands qui occupaient le village étaient déjà partis, harcelés par les maquisards devenus nombreux), les gens ont d'abord été stupéfaits, et même parfois un peu sceptiques, « ... vous êtes sûr ? ... c'est officiel ? ».

Puis l'allégresse s'est généralisée, drapeaux et cocardes sont sortis des cachettes. Même si certains pensaient à ce que cette victoire avait coûté de souffrances et de deuils, tous voulaient arroser l'évènement du meilleur vin gardé pour l'occasion. Les trois bars du village résonnaient des cris de victoire des habitants. Les jeunes s'embrassaient et dansaient dans les rues. Enfin, les hommes pouvaient envisager sereinement un avenir, un travail, sans craindre le STO ou pire ...

Ceux qui avaient choisi le mauvais camp commençaient à avoir peur.

Notre église de nouveau ouverte au public.



Rappelons-nous que dans la nuit du 8 au 9 septembre 2014, la foudre s'est abattue sur notre église lors d'un violent orage, occasionnant des dégâts importants sur la toiture, la charpente, l'installation électrique, détruisant complètement le dispositif son et lumière.

Le montant total des travaux, de 37 530,62 €, se répartit comme suit :

- 25 210,23 € pour la toiture
- 5 820,00 € pour la charpente
- 747,35 € pour l'électricité
- 5 733,33 € pour le dispositif son et lumière

Fort heureusement pour les finances de la commune, notre assurance nous a proposé une indemnisation globale de 36 958,68 €, indemnisation acceptée par le Conseil Municipal réuni le 26 septembre 2014.

Ces travaux, qui ont nécessité l'installation d'un dispositif important d'échafaudage, ont permis la pose de grillage qui empêche désormais l'accès des pigeons à l'intérieur du clocher.

A l'appel du Maire, une dizaine de personnes a consacré un après-midi au grand nettoyage de printemps de l'église. Après les travaux ce n'était pas du luxe.

Merci infiniment à Jean qui en a profité pour évacuer les déjections des pigeons accumulées sous le toit et qui, chaque jour, ouvre l'église et veille à son entretien, pour le bonheur des paroissiens et des touristes.

Merci également à Violette et Bernadette qui fleurissent et nettoient le lieu régulièrement

Une médaille bien méritée



A n'en pas douter Janick Laville ne s'attendait pas à recevoir **La médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale**, remise par le maire lors du conseil municipal du 13 avril dernier.

Trente deux années au service de la commune et de sa population dont trois mandats de maire adjoint, c'est dire le dévouement de cet homme qui, selon ses propos « ne cherche qu'à être utile et aider comme il peut ».

Départ à la retraite de Gérard Jeammet secrétaire de Mairie à Bourg du Bost.

Lors d'une sympathique cérémonie à la mairie de Bourg du Bost, Thierry Décima et son Conseil municipal ont chaleureusement remercié **Gérard Jeammet** pour ses 37 ans de service à Bourg du Bost. Autant d'années dans une même fonction, c'est chose qui probablement n'existera plus pour les futures générations.

Gérard Jeammet a dû s'adapter à de nombreux maires, aux personnalités différentes (Pierre Morillère, René Dupuy, Thérèse Morillère, Claude Faguet, Thierry Décima) tant à Bourg Du Bost qu'à Allemans.

A la personnalité contrastée, tout à la fois chaleureux et grognon, disponible ou débordé, Gérard était là tout simplement, mettant à la disposition des élus et de la population ses connaissances de l'administration française oh combien complexe.

Très bonne retraite Gérard et merci encore. On espère vous revoir sur la piste de danse de la Fête de la Soupe.



Bienvenue à Mégane Gallais notre nouvelle secrétaire de mairie.



Consciente de la diversité des tâches qui incombent à la fonction de secrétaire de mairie dans une petite commune, Melle Gallais s'est aussitôt investie dans son travail et sa formation.

Nous lui souhaitons un long séjour chez nous.

Nouveaux horaires de la mairie :

- mardi de 9h à 12h
- jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 9h à 12h

tel. 05 53 90 65 05

Pour obtenir un rendez-vous avec Mr le Maire il suffit d'appeler la mairie.

Rappel : les dates des Conseils Municipaux sont toujours affichées.

ETAT CIVIL

Ce semestre, notre village a déploré le décès de cinq personnes. Toutes issues de familles anciennes de Bourg du Bost.

Nous prions leurs proches d'accepter nos condoléances les plus chaleureuses.

Le 15 février, **Renée Dupuy**, née Rey, veuve de René Dupuy qui fut maire à Bourg du Bost de 1989 à 1995, est décédée à l'âge de 83 ans.

Le 20 mars, **Marguerite Gabriel**, née Eustache et veuve de Raoul Gabriel, est décédée à l'âge de 94 ans.

Le 6 mai, **Thérèse Morillère**, née Paradot, épouse de Jean Morillère, est décédée à l'âge de 77 ans. Mme Morillère fut maire de 1995 à 2001 et Conseillère depuis 2014.

Le 31 mai, **Guy Cuisinaud**, époux de Denise Julien, est décédé à l'âge de 81 ans.

Le 10 juin, **Etienne Foucaud**, époux de Lilianne Morillère, est décédé à l'âge de 94 ans.



FAIT DIVERS

Chapardages, détériorations de biens publiques, disputes de voisinage, méchancetés gratuites, actes malveillants de petits ou ... grands, notre village n'est malheureusement pas à l'abri d'incivilités de toutes sortes.

A propos de la détérioration de l'Abribus et sans dramatiser les faits, il n'en demeure pas moins que le laisser-faire et le laxisme auraient été la pire des choses. C'est pourquoi la municipalité n'a pas hésité à faire appel aux gendarmes.

Le principe est simple : tu casses, tu paies... et ... tu ne recommences pas.

Ces faits sont heureusement rares mais ils agacent par leur bêtise.

Jean Le Gall, à sa manière, traduit cet agacement.

Comment combattre les incivilités ?

*En ce petit village la quiétude est de mise
Après une vie d'efforts mais parfois elle se brise
Qu'un malandrin s'attaque au bien être du prochain
Insulte au paroissien d'un mauvais citoyen.*

*L'éducation encore a du pain sur la planche
Remettre en droit chemin les loubards du dimanche
A la colère prompt s'oppose la tempérance
N'allons pas comme Laprade avec véhémence :*

*« Moi quand j'ai vu le mal debout sur mon chemin
J'y marche le front haut et la hache à la main. »*

*Pourtant il faudrait bien trouver un compromis
Réveiller les méthodes mais hélas endormies
Aux punitions d'hier nous avons survécu
Quoi de plus efficace qu'un bon coup de pied au cul...*

Jean Le Gall

concert à l'église samedi 27 juin à 18h 30



Suite au succès de 2014

**La chorale « The Voices of Hope »
de l'Université de Liverpool**

se produira à nouveau

à l'église de Bourg du Bost

samedi 27 juin, à 18 h 30

Les interprètes :

Julia Smith (Soprano)
Rebecca Duggan (Mezzo soprano)
Sophie Mahar (Contralto)
James Smith (Ténor)
Christopher Johnston (Baryton)
Nathan Murphy (Basse)

chanteront « a capella » des œuvres classiques et populaires (madrigaux, chants traditionnels américains, Beatles).

Le chœur sera dirigé par Stephen Pratt, Professeur de musique et compositeur dont les œuvres sont diffusées à la BBC.

Entrée gratuite, mais vous pourrez donner une contribution au profit d'une école Indienne située à Chennai dans le Sud-Est de l'Inde.

Following their success in 2014

**"The Voices of Hope"
from Liverpool University**

**has produced a new concert and is
on tour again this year**

**Saturday 27th June at 6.30 p.m.
Bourg du Bost church**

The performers are:

Julia Smith (Soprano)
Rebecca Duggan (Mezzo-soprano)
Sophie Mahar (Contralto)
James Smith (Tenor)
Christopher Johnson (Baritone)
Nathan Murphy (Bass)

The choir will sing "a capella" of classical pieces, popular songs (madrigals, American folk songs and hits from the Beatles).

They will be directed by the Music Professor and Composer Stephen Pratt whose works have been broadcast by the BBC.

Admission free. Donations are welcome and will be given to support a school in Chennai south east India.

VIE ASSOCIATIVE

VIDE GRENIER DE L'ALSC

Le 31 mai 2015 une quarantaine d'exposants participaient au vide grenier de notre village. Les présentoirs se succédaient depuis le bar restaurant jusqu'au terrain de pétanque en contrebas de l'église.

Nous pouvions, chemin faisant, retrouver le plaisir de toutes ces choses indispensables, oubliées et pourtant gravées dans nos souvenirs, des vêtements de toutes tailles, des bibelots de vitrine ou de dessus de cheminée, des outils d'atelier, de cuisine ou de jardinage, du mobilier, une liste qui pouvait ressembler à un catalogue de Manufrance Saint Etienne pour ceux qui ont quelques années affichées.

Le troc de plantes était aussi présent où, avec un sourire, des conseils plus utiles les uns que les autres nous étaient prodigués.

Par ailleurs, nombreux sont ceux qui se sont régalés d'une pâtisserie ou de sandwiches chauds préparés par les bénévoles de l'Association Loisirs Sport Culture. Au restaurant un repas plus gastronomique était concocté par Jean-Claude, Harry s'affairant au service sous les parasols .

Cerise sur le gâteau, la journée a bénéficié d'un temps clément avec un soleil qui avait décidé de nous faire des clin d'œil.

A tous merci et à l'année prochaine

ASSOCIATION JESSICA

Les marcheurs et cyclistes de Bourg-du-Bost se sont retrouvés le 23 mai 2015 à Saint Antoine Cumond avec des personnes d'autres communes pour, ensemble, honorer la mémoire de Jessica. Le parcours s'est déroulé, pour les marcheurs, sur 8 km dans les sentiers et routes de campagne avec retour à Saint Antoine Cumond. Les cyclistes ont accompli, de leur côté, une soixantaine de km. Tous les participants se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié, suivi d'un repas à la salle des fêtes de Saint Antoine Cumond.



vivre ensemble en musique

Sardinade, concert à l'église, feu de Saint Jean, soirée au Jessy, cette fin de printemps à Bourg du Bost est l'occasion de convivialité, de musique, de partages. Bourg du Bost n'est pas un village triste comme les éternels grognons voudraient le faire croire. Ils sont nombreux ceux qui résistent à la mort des villages en provoquant des rencontres, en entretenant le « vivre ensemble en musique », thème de la Fête de la musique cette année.

La Sardinade d'abord, organisée par l'association du foot Petit-Bersac/Bourg du Bost, s'est déroulée dans une ambiance joyeuse, festive, chaleureuse animée par les musiciens de la *Band'à Nous* qui se sont surpassés cette année. Et la pluie n'a pas réussi à gâcher la fête.

Beaucoup d'émotion ensuite, au concert à l'église.

Merci aux **enfants Desgouillères**, Guillaume, Clément, Pauline, merci à leur père Fabrice et leur ami J.P. Moncoucut. Et que les mauvaises langues ne viennent pas nous dire que « Les jeunes d'aujourd'hui ... patati ... patata. »

Merci aussi à la **chorale de Ribérac** qui nous fait voyager en musique sur tous les continents, et qui décidément, d'année en année, nous enchante davantage.



Où vas-tu de ce pas, géant de feu ?



Encore de la convivialité au **feu de la Saint Jean** particulièrement réussi cette année, aux dires des habitués. Bravo et merci aux magiciens du feu qui ont œuvré tout l'après midi. Bravo à la chorale improvisée. Le partage des chants a réchauffé les coeurs.

La soirée au Jessy était bien sympathique aussi. Encore une occasion de s'amuser, danser, discuter entre voisins et, comme toujours au Jessy, de faire de nouvelles rencontres.

Et l'été ne fait que commencer :

Le 27 juin il y aura de nouveau un concert à l'église.

Le Jessy proposera des animations durant l'été. Soyez attentifs aux affichages de Harry.

Le 9 août le village se mobilisera autour de la Fête de la soupe. A ce propos, il manque des bénévoles pour le jour de la fête. N'hésitez pas à vous porter volontaires.

Le 15 août on se retrouvera sur le terrain de pétanque.

A Bourg du Bost ou ailleurs nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances.

Une nouvelle association est née dans le secteur. Des habitants de Bourg du Bost, Ribérac, Petit Bersac, Epeluche, Comberanche, Allemans, ... y sont adhérents. Tous nos encouragements au jeune « **Café Pluche** ».

Le Café Associatif de Comberanche Epeluche, « Café Pluche », créé en septembre 2014, compte maintenant une centaine d'adhérents. Il fonctionne sur un mode démocratique et participatif : toutes les décisions sont donc prises collectivement et chaque adhérent peut participer activement à la vie du Café au travers des différentes commissions mises en place.

Son objectif est de construire du lien entre les habitants du canton sur le principe de la participation : il s'agit de remonter ses manches et de passer du statut de simple consommateur à celui d'acteur en proposant des activités gratuites ou d'un prix modique, d'initier des animations, de participer à des projets ou chantiers, de partager ses connaissances, son savoir-faire, de favoriser l'esprit d'entraide et de solidarité.

En attendant de disposer de la belle grange située en bord de Dronne proposée par la commune d'Epeluche,

les activités se déroulent actuellement à la salle des fêtes du village.

Café Pluche est ouvert tous les lundis de 18h 30 à 20 h pour une distribution de paniers bio. Ces paniers de légumes sont préparés par Vivien Gonzales, agriculteur bio à St Just. Ils sont composés de légumes de saison et vous pouvez choisir un panier à 5, 10 ou 15 euros. Vivien a été rejoint par un fromager, et vous pourrez également trouver du pain, des oeufs et du poulet. Si ces produits vous intéressent, n'hésitez pas à vous inscrire, les producteurs ne travaillant que sur commande.

Pour participer aux activités du Café ou vous inscrire aux paniers bio, il vous suffit d'adhérer (6 € par an par personne, 10 € pour un couple). Cette adhésion vous permettra d'être tenu au courant de toutes les activités, réunions, spectacles... grâce à votre adresse mail.

Contact : cafepluche@gmail.com

FETE DE LA SOUPE dimanche 9 août

L'Association Loisirs Sport Culture organise la **16ème fête de la soupe** avec :

- de très nombreux stands d'artisans locaux
- un vide grenier (1€ le mètre linéaire)
- une exposition de vieilles voitures
- A midi : **dégustation de la soupe** de la 15ème gagnante Christine Andrieux
- un spectacle de variété gratuit à 15h 30 avec **Alain Vicente**
- tir à l'arc, pêche à la ligne ...
- 18h : 16ème concours de soupe
- 20h 30 repas dansant animé par l'orchestre **Harmony Musette**.

La soupe Ginette

La veille badigeonnez généreusement une poule farcie (ou à défaut du plat de côte) d'huile d'olive, de sel et de poivre. Mettez les haricots à tremper. Le lendemain, mettez la viande, les haricots et les légumes de saison dans une marmite. Recouvrez d'eau froide et laissez cuire 2 heures environ. Rectifiez l'assaisonnement régulièrement en cours de cuisson. Faites frire ail, oignons, échalottes que vous rajouterez en fin de cuisson avec la tomate. C'est la base, dans le détail faites à votre goût. Y'a pas mieux.

INFORMATIONS DIVERSES

Conservez vos papiers

TOUTE LA VIE

Le livret de famille
 Le livret militaire et les pièces qui le complètent
 Les diplômes
 Le contrat de mariage
 Le jugement de divorce
 Les actes de propriété et actes notariés
 Les titres et règlements de copropriété
 Les factures des travaux, réparations ou achats importants
 Les testaments, les donations
 Les livres de caisse d'épargne
 Les polices d'assurance et les preuves de leur résiliation
 Contrats d'assurance décès et assurance vie
 Tout ce qui concerne la retraite
 Carte de groupe sanguin (sur soi)
 Carnet de santé, Certificats de vaccination
 Carte de sécurité sociale Vitale
 Les certificats de travail, feuilles de paye, allocations chômage
 Frais de séjour en hôpital (les réclamations courent sur 10 ans pour une clinique privée, 4 ans pour un établissement doté d'un comptable public)
 Pièces justificatives de droits à pension alimentaire, à rente viagère, pièces de banque (pour les non-commerçants)

TRENTE ANS

Les quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage
 Reconnaissance de dette civile

DIX ANS

Les devis et factures des architectes et des entrepreneurs
 La reconnaissance de dette commerciale
 Les souches de carnet de chèques bancaires ou postaux, les talons de mandats et les virements
 Le contrat d'assurance habitation et automobile
 Les relevés bancaires
 Les prêts immobiliers (après le dernier règlement)

SIX ANS

Les déclarations de revenus
 Les copies de renseignements fournis à l'Administration des Finances
 Les avertissements du percepteur
 Les preuves du paiement de vos impôts

CINQ ANS

Les pièces justificatives de paiement :
 les intérêts de toutes sommes dues en vertu d'un prêt ou les arrérages de rentes
 les pensions alimentaires
 les cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
 Le contrat de location et quittance de loyer : 3 ans après le départ
 Les doubles des bulletins de vos employés émargés par eux.
 Les factures EDF-GDF et preuves de paiement
 Les feuilles d'impôts locaux

TROIS ANS

Justificatifs de paiements :
 - de l'impôt sur le revenu
 - des déductions et réductions fiscales
 - les avis d'imposition

DEUX ANS

- Les quittances de primes d'assurances
- Les prêts à la consommation
- Les factures d'achat
- Les factures de téléphone et preuves de paiement
- Les contraventions
- Les factures d'eau
- Les décomptes de remboursement de la sécurité sociale

UN AN

- Les certificats de ramonage
- Les factures des transporteurs, la preuve de leur paiement et les récépissés de transport

SIX MOIS

- Les notes d'hôtel, de restaurant et de pension et la justification de leur règlement

DOCUMENTS DONT LA DURÉE DE CONSERVATION EST VARIABLE

- Les bulletins de salaire : jusqu'à la liquidation de votre retraite
- Les contrats de travail et louage de service : pendant toute la durée du contrat et deux ans après la résiliation
- Les bons de garantie : pendant la durée de celle-ci
- Les devis : jusqu'à établissement de la facture
- L'autorisation de sortie de France d'un mineur : pendant la durée de cette autorisation
- Les dossiers scolaires de vos enfants : jusqu'à la fin de leurs études et même après
- Les quittances de loyers et l'état des lieux de votre logement : pendant toute la durée de la location et jusqu'au remboursement du dépôt de garantie
- Les contrats de prêts : 10 ans après l'expiration du contrat
- Les factures : aussi longtemps que vous gardez l'objet acheté.



LOCATION D'UN LOGEMENT A BOURG DU BOST

Le logement communal, situé dans l'ancienne école, est libre.

Sur 85 m2 le logement se compose :

- au rez-de-chaussée, d'une cuisine, d'un salon / salle à manger, d'une salle d'eau / WC

- à l'étage, de 2 chambres, d'une salle de bain, d'un dressing.

Il bénéficie également d'une cave et d'un jardin privatif clôturé avec possibilité de parking.

Location : 400 euros par mois.

S'adresser à la mairie de Bourg du Bost au 05 53 90 65 05

ou Mr Clochard 06 75 20 02 90

Pour tout renseignement concernant la location de la salle des fêtes s'adresser à :
Melle SOULIER Christelle
Tel. 06 48 70 42 14



Prévention des conséquences d'une canicule :

Une période de veille saisonnière du plan départemental de gestion d'une canicule est instaurée du 1 juin au 31 août.

Un registre nominatif (et confidentiel) communal est ouvert à Bourg du Bost afin d'identifier d'éventuelles personnes âgées ou handicapées vivant à domicile et souhaitant s'inscrire. Ce registre a pour fonction de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux dans le cas d'une alerte canicule.

Afin de bénéficier d'une aide efficace nous conseillons vivement aux personnes vivant seules et isolées de s'inscrire dès que possible à la mairie ou d'informer un élu qui saura vous conseiller.



Atelier Poterie loisirs créatifs

...ô grès dez LL ...

Liliane Valentin Beaudout

La Bourgeade
24600 Bourg du Bost

Tél : 05,53,91,37,93

Port : 06,77,62,64,26

E-Mail : ogresdezll@orange.fr

N° Siret : 532 0260200016

Rendez-vous :

Notre potière sera sur la fête de la soupe le 9 août.

Journée porte ouverte pour préparer Noël le 6 décembre à l'atelier de poterie.

Nombreuses idées de décorations et de cadeaux.

REALISATION DE PETITS TRAVAUX

Particuliers, professionnels, collectivités...

Peinture intérieure et extérieure, isolation, Revêtements des sols et plafonds

Agencement, Plomberie, Electricité...

andrieux.regis@neuf.fr

05 53 90 91 22

06 37 91 39 86



Cartes postales anciennes du village

Mr Bernard met en vente des cartes postales de Bourg du Bost (1960/1970) au profit d'une association du village : le temple, l'église, l'épicerie, vue aérienne du village, le monument aux morts ...

Si vous êtes intéressés, adressez vous à Mme Clochard : 05 53 91 84 29



ENTRETIEN ESPACES VERTS
Eric BITTARD

50%
DEDUCTIBLES
DE VOS IMPÔTS*



REMINSIGNAC
24600 BOURG DU BOST
Tél : 05 53 90 77 06
06 76 34 75 73

Siret : 429 837 180 00018
N° Agrément DAPA : AQ01 120
Mail : eric.bittard@dbmail.com